PROCEDURE D'INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE 2027-2028

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école maternelle publique pour la prochaine rentrée scolaire ?

Voici les étapes à suivre pour finaliser son admission :

1) PARTIE ADMINISTRATIVE EN MAIRIE

Dès maintenant, prenez contact avec Mme Lemonnier, au service Enfance Jeunesse, au 02 99 04 54 35.

Mme Lemonnier vous transmettra par mail un dossier d'inscription. Merci de le lui retourner complété, accompagné des pièces justificatives demandées.

Une fois le dossier traité, elle vous confirmera que l'inscription administrative de votre enfant est enregistrée et transmise à la directrice de l'école maternelle, Mme Mathiaud.

2) PARTIE ADMISSION ÉCOLE

Vous serez alors invité(e) à prendre contact par mail avec Mme Mathiaud afin de finaliser l'inscription scolaire.

Après vérification, Mme Mathiaud vous confirmera définitivement l'inscription de votre enfant pour la rentrée 2027.

Ces échanges par mail vous permettront également de convenir d'un rendez-vous pour visiter l'école et échanger autour de votre enfant.
Les autres informations relatives à la rentrée scolaire vous seront transmises automatiquement par courrier électronique.

A noter : les places en classe bilingue Breton et en TPS sont limitées.

A bientôt !